



## SOMMAIRE

	pages
Le mot du Maire .....	1
Informations municipales .....	2 à 6
Education .....	6
Vie Associative .....	7 à 10
Social .....	10
Culture .....	11
Vie pratique   Carnet .....	12

## | LE MOT DU MAIRE |

L'année 2021 se termine avec des interrogations liées à l'augmentation des cas de Covid, des restrictions viendront-elles perturber les manifestations prévues au cours de ce mois et au début de l'année prochaine ? A l'heure où j'écris ces lignes, il est encore trop tôt pour savoir si les fenêtres de l'Avent et la cérémonie des vœux pourront être maintenues. Lorsque vous prendrez connaissance de ce bulletin municipal, j'espère que les premières fenêtres auront pu s'ouvrir. Même si toutes les soirées ne sont pas réservées, nous avons décidé, si les consignes sanitaires ne viennent pas perturber notre volonté, de renouveler ces animations au cours du mois de décembre.

Dans le précédent bulletin, je vous informais de la construction d'un bâtiment modulaire pour la bibliothèque. Compte tenu de la procédure des marchés publics à mettre en œuvre, les travaux ne pourront pas débuter avant plusieurs semaines. A l'heure actuelle les différentes offres reçues sont en cours d'analyse, le projet retenu sera validé fin novembre. Par la suite nous étudierons avec le prestataire et les bénévoles les détails à peaufiner avant de déposer le permis de construire. Le bâtiment devrait être installé fin mars, il faudra ensuite procéder à son aménagement intérieur.

Notre nouveau tracteur pour le service de la voirie vient enfin d'être livré, les équipements nécessaires pour l'épaveuse et la lame à neige sont en cours d'installation. Tout sera donc opérationnel pour l'arrivée de la neige.

Les travaux engagés par la Régie des Eaux route de Roulave se déroulent comme prévu. Nous prévoyons une réunion pour présenter le projet d'aménagement aux riverains, un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres dès qu'une date aura été arrêtée. De nombreuses personnes nous interrogent en constatant les aménagements sur l'ancienne voie ferrée à Thoiry et à Péron. Nous allons demander à un bureau d'études d'initier un projet sur notre commune. Cependant nous devons, préalablement à d'éventuels aménagements, obtenir des précisions sur la convention que RFF (Réseau Ferré de France) a signée avec un privé sur une partie de cette voie sans nous en avoir informés. De plus, le projet de Thoiry s'arrête à environ 400 mètres de la limite entre nos deux communes, pour celui de Péron il reste une centaine de mètres du fait de la convention évoquée précédemment.

Depuis plusieurs semaines nous constatons que des sacs d'ordures ménagères sont déposés près des containers de la Grand Route. Je rappelle que pour avoir accès à ces derniers, chaque résident de notre village doit, comme pour l'eau potable, souscrire à un abonnement auprès des services concernés. De plus, ce n'est pas parce que certains déposent illégalement leurs déchets au pied des containers que d'autres doivent les imiter, le prix d'enlèvement d'un sac n'est pas si élevé. Après avoir contacté le service en charge de la gestion des ordures ménagères, il nous a été précisé que l'évacuation des déchets au pied des containers était à notre charge. Je remercie notre employée de voirie qui a assumé cette tâche qui n'est pas très agréable, j'espère qu'une solution sera trouvée pour remédier à ces incivilités.

Je présente à Augustin né le 15 novembre, et à ses parents Florimont et Elody BULLIARD, conseillère municipale, tous mes vœux de bonheur et de santé.

Pour conclure, je vous donne rendez-vous à **la dernière fenêtre de l'Avent le 24 décembre à 15 heures au 185 chemin de Pré Meunier** en espérant que d'ici là les contraintes sanitaires ne remettront pas en cause ces animations.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022 et vous convie le samedi 22 janvier à 11 heures à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux, à condition qu'elle puisse se tenir.

Joyeux NOËL à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

## | ACTUALITÉS |

- **Fenêtres de l'Avent**  
dès 18h jusqu'au 24 décembre
- **Vœux du Maire**  
samedi 22 janvier à 11h,  
à la salle polyvalente

## Délibérations

### Délibération n°33/2021 : Décision modificative n°02/2021 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser les dépenses liées au remboursement des intérêts des emprunts. Les crédits budgétaires de 2021 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

- Compte 1641 « Emprunts » : augmentation de crédit + 0,01 €
- Compte 21571 « Matériel roulant » : diminution de crédit - 0,01 €

### Délibération n°34/2021 : Décision modificative n°03/2021 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal une décision modificative à émettre pour annuler un titre relatif à la redevance d'occupation du domaine public par SFR racheté par HIVORY.

Les crédits budgétaires de 2021 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

- Compte 673 « Titres annulés » : augmentation de crédit + 2 473,49 €
- Compte 022 « Dépenses imprévues » : diminution de crédit - 2 473,49 €

### Délibération n°35/2021 : Modification du tableau des emplois de la collectivité à compter du 08 septembre 2021

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel (s) grade (s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter, Considérant la nécessité de recruter un agent technique pour exercer les missions d'entretien des locaux et de restauration collective ;

Monsieur le Maire propose de créer un poste à 17h/semaine au niveau du cadre d'emploi des adjoints techniques.

### Délibération n°36/2021 : Dépôt du permis de construire relatif à l'implantation d'un bâtiment modulaire sur le parking de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'implantation d'un bâtiment modulaire de 120 m<sup>2</sup> sur le parking de la salle polyvalente.

Ce bâtiment permettra dans un premier temps d'accueillir la bibliothèque de Saint-Jean-de-Gonville, dont les locaux actuels ont été récupérés pour l'accueil de loisirs. Son utilisation pourra évoluer à plus long terme.

Afin de débiter les travaux cette année, il convient de déposer le permis de construire correspondant.

### Délibération n°37/2021 : Approbation de la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la route de Roulave

Un projet d'aménagement est prévu route de Roulave comprenant des travaux de terrassements, voirie, réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, espaces verts et mobilier urbain.

Afin de débiter ce programme, il convient aujourd'hui de

désigner le maître d'œuvre qui sera en charge des missions suivantes :

- Réalisation de l'avant-projet,
- Réalisation du projet,
- Assistance aux contrats de travaux,
- Direction de l'exécution des travaux,
- Contrôle de la conformité (VISA),
- Assistance aux opérations de réception.

Il est proposé de confier cette mission au cabinet AINTEGRA comme suit :

- Coût prévisionnel des travaux : 295 000,00 € H.T.
- Taux de rémunération : 5,70 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 16 815,00 € H.T.

### Délibération n°38/2021 : Avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise Carrelages du Haut-Bugey relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – Lot n°09 « Carrelages - Faïences »

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 02 juin 2020 attribuant le marché de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – lot n°09 « Carrelages - Faïences » à l'entreprise Carrelages du Haut-Bugey pour un montant de 15 890,90 € H.T. soit 19 069,08 € T.T.C.

Il convient à ce jour de régulariser par avenant les modifications apportées en cours de marché :

- Suppression de nez de marche antidérapants extérieurs : - 3 763,00 €
- Suppression de bandes podotactiles : - 460,00 €
- Suppression de contre marches extérieures : - 830,70 €
- Suppression de profils sur joint, barres de seuil et socles carrelés : - 331,20 €

L'ensemble de ces modifications entraîne une moins-value de 5 384,90 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 10 506,00 € H.T.

### Délibération n°39/2021 : Modalités de versement du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les agents de la collectivité bénéficient d'un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP).

Pour rappel, ce régime indemnitaire se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE),
- d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

Il convient aujourd'hui de préciser pour chaque groupe les modalités de versement de ces montants.

### Délibération n°40/2021 : Actualisation des tarifs de location des salles communales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

La maison communale, située 201 rue du Bourg, et la salle polyvalente, située 48 rue du Bourg, sont régulièrement louées au public pour l'organisation de manifestations.

Les tarifs ont été fixés par délibération en date du 02 novembre 2016 ; Monsieur le Maire propose à l'assemblée de les actualiser à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Vous trouverez le détail des tarifs dans ce numéro.

### Délibération n°41/2021 : Programme de coupe en forêt communale – Exercice 2022

Monsieur le Maire donne lecture au conseil Municipal du programme de coupe proposé pour l'année 2022 par l'Office National des Forêts en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- Parcelle 1 : 10,2 ha
- Parcelle 3 : 3,5 ha

### Délibération n°42/2021 : Décision modificative n°04/2021 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser les dépenses liées au remboursement de cautions.

Les crédits budgétaires de 2021 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

- Compte 165 « Dépôts et cautionnements reçus » : augmentation de crédit + 1 450,00 €
- Compte 21571 « Matériel roulant » : diminution de crédit - 1 450,00 €

### Délibération n°43/2021 : Acquisition d'un nouveau tracteur financé par crédit-bail

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est envisagé de remplacer le tracteur des services techniques par du matériel neuf.

L'entreprise CHEVILLARD AGRICOLE propose à la commune d'acquiescer un tracteur de marque Valtra G105H par crédit-bail pour un montant de 80 526,00 € H.T. soit 96 631,20 € T.T.C.

L'ancien tracteur sera repris pour un montant de 12 000 € T.T.C. Monsieur le Maire propose de souscrire au crédit-bail selon les conditions suivantes :

- Nombre de mensualités : 60
- Montant des mensualités : 666,00 € T.T.C.
- Type : prélèvement automatique
- Organisme de financement : AGCO FINANCE

### Délibération n°44/2021 : Avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise JACQUET relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – Lot « Démolitions – Terrassements – Gros œuvre »

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 02 juin 2020 attribuant le marché de travaux relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – lot n°02 « Démolitions – Terrassements – Gros œuvre » à l'entreprise Jacquet pour un montant de 148 886,90 € H.T. soit 178 664,28 € T.T.C. Il convient à ce jour de régulariser par avenant les modifications apportées en cours de marché :

Suppression de 20 ml de tranchée et d'un fourreau Ø 63 mm : - 910,00 €

Suppression de 20 ml de tranchée en surface non décapée : - 850,00 €

Suppression de 20 ml de cablette cuivre : - 210,00 €

Suppression d'un socle pour mat de 4 m : - 522,00 €

L'ensemble de ces modifications entraîne une moins-value de 2 492,00 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 146 394,90 € H.T.

## Dépenses

### TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Elagage et fauchage divers sites	1 800.00 €
• Travaux de maintenance ONF	1 020.34 €
• Entretien des Bas Monts	3 360.00 €
• Relevés topographiques route de Roulave	3 551.52 €
• Marquage au sol rue de l'Eglise	1 879.79 €
• Remplacement poteaux Baritella	2 479.31 €

### TRAVAUX / ENTRETIEN VOIRIES

• Réfection peinture école (2 salles de classe)	5 754.75 €
• Relevés topographiques boulangerie	1 178.10 €
• Remplacement hotte salle polyvalente	5 669.11 €
• Rénovation salle polyvalente – travaux	52 110.40 €
• Réparation porte automatique mairie	2 192.62 €
• Mise aux normes cloche de l'église	2 200.80 €
• Travaux d'électricité école	1 580.51 €

### ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Achat structure gonflable accueil de loisirs	2 000.00 €
• Mobilier nouvelle classe	4 987.04 €
• Maintenance logiciel restaurant scolaire	1 006.49 €
• Maintenance tablettes école	1 353.01 €
• Vidéoprojecteurs école	6 010.20 €
• Fournitures scolaires	3 361.08 €
• Bacs gastro restaurant scolaire	1 826.10 €
• Repas cantine 3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	13 285.48 €

### COTISATIONS/TAXES

• Redevance incitative 1 <sup>er</sup> semestre	3 664.74 €
---	------------

### DIVERS

• Maintenance informatique	2 016.00 €
• Fleurissement annuel	2 207.92 €
• Feux d'artifice fête nationale	3 246.00 €
• Location photocopieurs 2 <sup>ème</sup> semestre	7 515.00 €
• Frais d'avocat contentieux	7 081.60 €
• Défibriateur salle polyvalente	2 567.99 €
• Gaz bâtiments communaux juillet-septembre 2021	4 333.01 €
• Publication appel d'offres	1 085.09 €
• Produits d'entretien	4 114.86 €

## Secrétariat Mairie pendant les fêtes

La mairie sera fermée :

**du 24 décembre au dimanche 02 janvier 2022.**

Réouverture aux horaires habituels le lundi 03 janvier 2022

## Cérémonie du 11 novembre



Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sont désormais mutualisées entre les communes de Saint-Jean-de-Gonville, Péron, Farges et Collonges. Ces municipalités ont pris cette initiative en accord avec l'association des anciens combattants afin de rassembler le plus de public possible et de simplifier et améliorer l'organisation de ces manifestations en fonction de la disponibilité des fanfares et des associations participantes. Ces quatre communes organisent donc les cérémonies à tour de rôle. Cette année,

c'était au tour de la commune de Collonges d'organiser les commémorations du 11 novembre. A 17h, une gerbe a tout d'abord été déposée devant le Monument aux Morts de Saint-Jean en présence d'un adjoint au Maire, des Maires et/ou représentants des autres communes, de membres des sapeurs-pompiers. Les participants se sont ensuite rendus à Péron, à Farges puis, pour terminer, à Collonges, où la cérémonie officielle s'est déroulée. Le cortège formé par la fanfare, les pompiers, les représentants des anciens combattants, les Maires des quatre communes accompagnés de membres de leurs conseils et les habitants des villages est parti de la Mairie en direction du Monument aux Morts devant lequel a eu lieu la cérémonie. Un verre de l'amitié a ensuite été offert avec, bien évidemment, le contrôle systématique du passe sanitaire.

## La Ressourcerie

### Le Pays de Gex a sa ressourcerie

Le samedi 16 octobre 2021, la ressourcerie de Pays de Gex Agglo a été inaugurée à Ornex. Elle doit favoriser la réduction et la valorisation des déchets pour développer l'économie circulaire, c'est également le moteur de la réinsertion sociale dans la Pays de Gex. En effet, 20 personnes en réinsertion et 9 encadrants y travaillent.

L'ouverture au public a eu lieu le lundi 8 novembre 2021 pour le dépôt d'objets et le mardi 9 novembre pour l'achat en boutique.

La ressourcerie est ouverte à tous et pour tous, elle propose de donner une seconde vie à des objets (décoration, vaisselle, livres, jouets, appareils électriques, meubles, ...etc) et matériaux qui seront revendus à très bas prix après avoir été réparés et valorisés. Les objets doivent y être déposés propres, en bon état ou à réparer.

Si les objets dont vous souhaitez vous débarrasser sont trop gros pour les apporter vous-même, vous pouvez appeler « Allo Encombrant » au **04 50 20 65 86**.

### Adresse

Ressourcerie du Pays de Gex,  
290 Rue de Perruet - ZA de la Maladière  
01210 Ornex

### Horaires Boutique

Mardi : 14h30 à 17h30  
Mercredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30  
Jeudi : 14h à 17h30  
Vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30  
Samedi : 9h à 17h30

### Horaires dépôt

Lundi : 13h30 à 17h30  
Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30  
Samedi 9h à 17h30

## Urbanisme

### DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **SCI TOMMA**, Le Clos du Moulin  
Maison individuelle de 129,60 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**
- **SCI FINANCIERE DUBRULLE**, Le Clos du Moulin  
Maison individuelle de 130,93 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**
- **MONTION Christophe**, Le Clos du Moulin  
Maison individuelle de 130,93 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**
- **RUA Andréa et Philippe**, Le Clos du Moulin  
Maison individuelle de 169,60 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**
- **MAURIN Pierre**, Le Clos du Moulin  
Maison individuelle de 150,30 m<sup>2</sup>  
**Avis favorable**

## Fenêtres de l'Avent 2021

**Vendredi 10**

**Les Amis de la Fête**  
Parking de l'église

**Samedi 11**

**Famille LHOTELLIER**  
220 rue de l'Eglise

**Dimanche 12**

**Famille MAGNIN**  
59 chemin de Pré Meunier

**Mardi 14**

**Ecole Mont & Sourire**  
51 rue de l'Eglise

**Jeudi 16**

**Accueil de loisirs**  
116 rue du Champ de Foire

**Vendredi 17**

**La Jeunesse gonvilloise**  
Salle polyvalente

**Dimanche 19**

**Pompiers**  
Caserne chemin Grand Champ

**Lundi 20**

**Famille MEYNET & voisins**  
87 rue de la Charrière

**Vendredi 24**

**Irène & Michel BRULHART**  
185 chemin Pré Meunier



*Joyeuses fêtes  
de  
fin d'année*

## Tarifs de la location des salles communales

Les tarifs de location de la salle polyvalente et des salles de la maison communale n'avaient pas évolué depuis janvier 2017. Suite au conseil municipal d'octobre 2021, il a été décidé que les tarifs suivants seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Salle voûtée

	Association		Particulier	
	Gonvilloise	Extérieure	Gonvillois	Extérieur
1 jour en semaine (du lundi au jeudi)	Gratuit	Pas de location possible	100 €	Pas de location possible
2 jours (week-end)	Gratuit	350 €	150 €	350 €
Caution	300 €	300 €	300 €	300 €

### Salle polyvalente

	Association		Particulier		Entreprise : Evènements	
	Gonvilloise	Extérieure	Gonvillois	Extérieur	Internes	Lucratifs
1 jour	Gratuit	500 €	Pas de location possible	Pas de location possible	350 €	500 €
2 jours	Gratuit	800 €	350 €	650 €	650 €	800 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

### Salle de réunion

Association gonvilloise	Gratuit
Copropriété autogérée	Gratuit
Copropriété gérée par un syndic	1 000 €

## | ÉDUCATION |

### Centre de loisirs

L'accueil de loisirs toujours au rendez-vous...

Depuis septembre, à la suite de l'ouverture d'une nouvelle classe, le local utilisé par la bibliothèque a été mis à notre disposition ce qui nous permet d'accueillir les enfants dans de très bonnes conditions. Au niveau de nos effectifs, plus de 160 enfants fréquentent le restaurant scolaire, un maximum de 88 le périscolaire du soir et une quarantaine d'enfants les mercredis.

Nous travaillons, pour le 1<sup>er</sup> semestre, sur le développement durable, l'orientation, la musique et le cirque.

Nous avons fait la semaine du goût sur le thème des légumes oubliés, avec une intervention de Bourg Traiteur, (qui fournit les repas de la cantine). Un travail sur les différents goûts et textures a été réalisé.

Ainsi, les enfants ont pu apprécier les yaourts de la bergerie de Baizenas et goûter chaque jour à différentes variétés de pains fournis par la boulangerie Humbert, le tout se mêlant à des menus changeants.

En janvier, nous vous donnons rendez-vous avec un énorme projet intergénérationnel. Regardez vos boîtes aux lettres.



*L'équipe d'animation*



Nous rentrons dans l'hiver doucement mais sûrement et avec lui arrive tout un tas de petites douceurs !

En ce qui concerne les évènements du Sou des Ecoles, nous avons organisé une vente d'agrumes bio fraîchement cueillis et transportés rien que pour nous depuis le Portugal. Miam !

De beaux sapins rois des forêts de Crozet sont aussi à la vente en décembre.

Nous espérons cette année pouvoir organiser notre joli goûter de Noël annuel avec le Père Noël en personne et les créations de nos petits loupiots en exposition !

Si vous avez envie de venir quelques fois ou rien qu'une fois nous prêter main forte, n'hésitez surtout pas. Vous verrez l'équipe est adorable, drôle et accueillante !

De plus si vous avez des compétences, du matériel ou des lots à mettre à notre disposition, n'hésitez pas ! Toutes les propositions seront les bienvenues !

N'oublions pas que tous les fonds récoltés vont intégralement au bénéfice des élèves de l'école maternelle et primaire afin de leur offrir leurs cours de musique, leurs sorties scolaires, leur matériel et peuvent également aider à financer tout projet pédagogique, culturel, sportif...

Nous leur souhaitons et nous vous souhaitons une belle fin d'année.



*L'équipe du Sou des écoles de St-Jean-de-Gonville*



Début septembre, les seniors ont repris le chemin de la salle de répétition pour préparer la Saint Maurice de Thoiry. De quoi débiter parfaitement la nouvelle saison. Pour les musiciens, quel plaisir de retrouver le public et la fête en compagnie de Fabienne et Raphaël Hugon (Menier-CH) et Delphine Berthier (Sergy) venus prêter main forte.

Après cette introduction, les partitions des pièces de concert se sont à nouveau ouvertes pour travailler le programme qui vous sera proposé **le 12 décembre prochain à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Gonville.**

Le Covid et le passe sanitaire ont fortement réduit les effectifs de nos deux orchestres. Chez les juniors, Benoît Etienne retrouve une petite troupe de 15 jeunes motivés. Quarante musiciens sur le papier chez les seniors. Cependant, avec les règles sanitaires en vigueur, seules 20 à 27 chaises sont occupées le vendredi soir.

Points positifs : les deux formations sont instrumentalement assez bien équilibrées et avec quelques « bricolages » savamment orchestrés par les directeurs, le rendu musical est encourageant. A vous d'en juger en venant au concert de Noël.

Si les effectifs dans nos rangs ont fondu, la pandémie n'est pas seule responsable : l'école de musique, incontournable vivier producteur de jeunes musiciens, a vu ses classes de formation musicale s'éroder petit à petit ces

quatre dernières années. La société a commencé à concrétiser les décisions prises lors de l'assemblée générale de juin 2020 : tarifs les plus élevés revus à la baisse, présentation des instruments de l'harmonie au jeune public. C'est ainsi qu'en septembre, une petite équipe de la BH a donné rendez-vous aux classes du primaire de l'école de Péron et au centre de loisirs de Saint-Jean-de-Gonville pour faire connaissance avec nos instruments à vent et avec la batterie. A ce jour, nous sommes encouragés à poursuivre ces rencontres : non seulement l'érosion est stoppée, mais la courbe s'est inversée, certes timidement, mais le constat est là. Reste à confirmer cette tendance ; seul l'avenir nous le dira.

Pour remettre le calendrier administratif à jour, les sociétaires étaient convoqués le 12 novembre dernier à l'assemblée générale 2021. Les problèmes décrits plus haut ont été largement débattus. Les chiffres précis de Claire Bayard, notre nouvelle responsable « Ecole de Musique », ont confirmé la légère remontée des effectifs de l'école.

Que se passera-t-il dans les prochains mois ? En décembre, Téléthon à Saint-Jean, journée du handicap à Péron, fêtes de l'Avent, en janvier séminaire à Péron, loto en mars, concert en mai ... Sans compter les auditions de l'Ecole de Musique que Virginie et son équipe pédagogique préparent.

A l'image du projet départemental Otto Schwarz d'il y a deux ans, un

nouveau défi a été initié par la Fédération Musicale de l'Ain. Pour cette nouvelle aventure, chaque territoire propose une œuvre écrite par son compositeur local. Le Pays de Gex et son orchestre éphémère va ainsi travailler « A la Conquête de l'Est », pièce écrite et dirigée par Denis Tournebis, directeur de l'Echo du Reculet de Thoiry. Une œuvre et une pièce encore en gestation seront jouées par les quatre orchestres, avec la participation de l'Orchestre Junior des Harmonies de l'Ain qui compte deux musiciennes de la Bonne Humeur en son sein : Agathe Amari (saxophone alto) et Ciara Gillies (Trompette). Un grand bravo à ces jeunes filles méritantes, qui s'investissent dans cet orchestre de haut niveau musical.

**Maxime Collet**

Société Musicale de Péron - St-Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

**Dimanche 12 décembre  
2021 à 16h00  
Salle des Fêtes de  
Saint-Jean-de-Gonville**

**Concert de Noël**  
de la Bonne Humeur  
Avec l'orchestre senior  
dirigé par Virginie COLLET  
et  
l'orchestre junior  
dirigé par Benoît ETIENNE



Qui dit nouvelle année dit nouvelles ambitions, la jeunesse Gonvilloise est fière de vous présenter son nouveau bureau présidé à nouveau par Marie Tromel assistée de Yann Christin, vice-président et Maurane Rouget, trésorière. Lucas Humbert devient vice-trésorier, Quentin Roux secrétaire et Lou Balivet vice-secrétaire. Nous sommes également heureux de compter parmi nous deux nouveaux membres : Amélie Kempf et Yannick Guichon qui apporteront un souffle nouveau dans notre association. Ce début d'année a été marqué par un nouvel événement qui a eu lieu le 16 octobre 2021. Nous nous sommes inspirés du jeu culte de Pékin Express revisité

à la Gonvilloise en l'intitulant « Saint-Jean Express ». Une journée innovante ayant pour but de réunir familles et amis pour partager une course contre la montre dans le village avec des jeux, des énigmes et d'autres animations aussi divertissantes les unes que les autres. Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette animation qui a connu une franche réussite et nous espérons vous revoir nombreux pour notre « Saint-Jean Express 2.0 ». Malgré ce succès, nous avons malheureusement à déplorer encore quelques aléas externes en fin de soirée. Nous sommes une association à but non lucratif, chacun de nos membres donne de son temps

et de son énergie pour faire vivre notre village bénévolement.

Nous essayons de faire perdurer la jeunesse depuis 60 ans pour vous, Gonvillois, Gonvilloises, Gessiens, Gessiennes et habitants des communes voisines... Nous aimerions que cela perdure ! C'est pourquoi nous vous accueillons toujours avec un immense plaisir lors de nos événements pour faire la fête tous ensemble. En attendant de vous revoir sillonner les rues de notre beau village, nous vous donnons rendez-vous **le 18 décembre** pour notre traditionnel bal de fin d'année. D'ici là, prenez soin de vous et passez de bonnes fêtes de fin d'année. *La Jeunesse Gonvilloise*

## Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville

Voilà déjà la fin de l'année 2021 ! La COP 26 a été le grand sujet du mois de novembre. Tous les pays se sont mis en mouvement...ou non.

Et nous ? Que faisons-nous à l'échelle de notre habitat, de notre commune ?

Notre association continue de se mobiliser sur des thèmes simples, concrets, réalisables pouvant bénéficier à notre environnement et à notre qualité de vie.

Nous questionnons les élus, non comme parti d'opposition mais comme citoyens acteurs partageant le même espace de vie et les mêmes enjeux.

Pour cela, nous nous appuyons sur les mesures du Pacte pour la Transition Ecologique signé par notre maire lors des élections municipales. Ces mesures vont dans le sens de ce qui bouge actuellement sur notre planète : moins d'émissions de carbone, plus de protection des écosystèmes et du vivant.

D'où nos questions concernant les mesures 15, 23, 30 et 33 du Pacte pour la Transition ([pacte-transition.org](https://pacte-transition.org)) :



### Mesure 15 - Priorité aux mobilités actives (marche, vélo) :

Nos voisins de Thoiry et de Péron ont transformé l'ancienne voie ferrée en VOIE VERTE permettant de marcher en toute sécurité. Qu'en est-il sur Saint-Jean ? Qu'est-ce qui empêche de créer une continuité pédestre de Thoiry à Greny ? Il n'y a que 2300 m à aménager.



### Mesure 23 - Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant à l'usage de tous, y compris des personnes les plus vulnérables :

Il est difficile de circuler à pied à Saint-Jean-de-Gonville à certaines heures pour 2 raisons :

- Encore trop de véhicules roulent trop vite : qu'en est-il des zones à 30 km/h, d'un village à 30 km/h, du panneau 30 km/h de la fontaine de la Louvatière ?
- Les trottoirs sont utilisés comme parking ce qui oblige les piétons à circuler sur la route (dont enfants, poussettes, personnes âgées et/ou à mobilité réduite). Que proposent les habitants et nos élus pour « libérer nos trottoirs » ?
- Comment aménager la zone de la boulangerie ?



### Mesure 30 - Mise à disposition des habitants d'espaces ressources :

De nombreux habitants de Saint-Jean-de-Gonville n'ont pas de jardin. Qui serait intéressé par des jardins familiaux ? On entend par jardins familiaux des terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille à l'exclusion de tout usage commercial. Qui serait intéressé ?



### Mesure 33 - Journée de sensibilisation au ramassage des déchets :

Tout promeneur à Saint-Jean-de-Gonville est frappé par la grande quantité de déchets jetés. Notre association souhaite s'impliquer avec la mairie pour contribuer à l'organisation d'une journée de ramassage de déchets. Qui serait intéressé pour participer à cette journée ?

Ecrivez-nous vos propositions, vos attentes sur ce mail : [St-Jean@gonville.fr](mailto:St-Jean@gonville.fr)

À l'atelier l'année se poursuit remplie de beaux projets artistiques. Lors de la coupure d'électricité du mercredi 17 novembre, nous avons poussé le cours à la chandelle ce qui tombait bien puisque nous travaillions sur un projet pour Noël... C'était magique !



Lors des vacances scolaires je propose un stage ouvert aux enfants, adultes et ados.

- Le stage des vacances de Noël est prévu **le mardi 21 décembre 2021** (4h de cours - matériel fourni - 50 €).
  - Le stage des vacances d'hiver est prévu **du 14 au 16 mars 2022** (10h de cours - matériel fourni - 120 €).
- (sous réserve des conditions sanitaires)

Renseignements : Delphine Corcelle : **04 50 59 11 20** / [delphine.corcelle@orange.fr](mailto:delphine.corcelle@orange.fr) / Facebook

## Club de l'Amitié

À la veille de 2022, c'est avec prudence mais aussi avec une grande sincérité, que nous souhaitons à tous une année la plus normale possible, simplement empreinte de beaucoup d'amour, de sérénité et de santé.

Les deux années difficiles que nous venons de traverser nous ont fait prendre conscience de l'importance essentielle des rencontres, des échanges et du partage. Ce sont toutes ces valeurs que vous retrouverez si vous nous rejoignez, notamment lors de nos jeudis récréatifs qui ont repris depuis le 4 novembre.

Tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année.

*Denise Combet, Présidente*

## Sapeurs-Pompiers

La fin d'année approche et avec elle, la tournée des calendriers ! L'an dernier, la crise sanitaire nous avait compliqué sérieusement les choses mais nous avons réussi à faire notre porte-à-porte un peu tardivement... nous espérons que vous nous l'avez déjà pardonné ! Bonne nouvelle, cette année nous serons à l'heure ! C'est donc avec plaisir que nous allons pouvoir de nouveau déambuler dans les rues du village pour venir à votre rencontre. La tournée des calendriers se fait généralement à deux ou trois sapeurs-pompiers ou anciens sapeurs-pompiers, les soirs ou le week-end. Ne vous étonnez donc pas d'entendre sonner à votre domicile un soir ou un dimanche matin, promis nous ne passerons pas trop tôt pour vous laisser dormir un peu.

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer le retour de notre traditionnel loto des sapeurs-pompiers de Saint-Jean **le dimanche 13 février 2022**. Nous savons que cette nouvelle va réjouir les joueurs les plus mordus. Et oui, certains en doutent peut-être, mais il existe des personnes qui adorent jouer au loto et ils ont bien raison ! Il y a une très bonne ambiance et plein de cadeaux à gagner. L'ouverture des portes se fera à 13h30 pour débiter la première partie dès 14h30. Il y aura de quoi combler vos petits creux au cours des parties mais aussi de quoi vous désaltérer. Le carton sera au prix de 15 €, en ce qui concerne les lots, je laisse le suspense monter encore un peu... vous découvrirez les plus gros lots un peu plus tard sur les affiches déposées à la boulangerie, au 8 à Huit, à l'école et sur les flyers distribués dans vos boîtes aux lettres. Pour le reste des lots, vous en aurez la surprise le jour J. Petits et grands seront les bienvenus !

Nous espérons que le calendrier ainsi que les lots du loto vous plairont, et nous vous souhaitons avec un peu d'avance, de merveilleuses fêtes de fin d'année !



*Maurane ROUGET, secrétaire de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers*

Saint-Jean Gym a été enchanté de réouvrir ses portes et d'accueillir de nouveau ses adhérents ! Toutefois, la rentrée que nous venons de vivre a été perturbée par l'obligation du passe sanitaire qui a engendré une baisse notable des inscriptions et donc une réduction importante de la trésorerie pourtant nécessaire pour couvrir les salaires des animatrices, les charges sociales ainsi que les frais fixes.

Le 21 octobre dernier, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue apportant une modification majeure aux statuts de l'association. En effet, avec la démission de la Trésorière, Véronique Gomez-Costa et de la Présidente, Maryse Pochet, et devant la difficulté à trouver des successeurs à ces différents postes, il a été décidé de mettre en place un nouveau mode d'administration de l'association.

L'assemblée générale extraordinaire a voté la mise en place d'une direction collégiale sous la forme d'un comité directeur composé de 9 personnes. La direction de Saint-Jean Gym est donc maintenant assurée par Mesdames Monique Demornex, Denise Dumps, Nathalie Henrot, Roselyne Jaquet, Paola Pestoni-Grassi auxquelles se sont jointes 4 nouvelles personnes : Mesdames Virginie Collet, Marie-France Paucod, Daphné Pestourie et Petra Vollenberg.

Le comité directeur mettra tout en œuvre pour assurer la

pérennité de l'association tout en maintenant sa philosophie consistant à offrir des activités physiques à tous (désormais l'association ouvre ses portes aux adolescents) et à moindre coût.

Nos différents animateurs continuent d'être à nos côtés en proposant des cours de qualité. Vous êtes adolescents, adultes ou seniors n'hésitez pas à vous inscrire et ce tout au long de l'année en adressant un mail à :

[saintjeangym@gmail.com](mailto:saintjeangym@gmail.com).

Vous trouverez également toutes informations sur le site internet de l'association :

<https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym>

Enfin le comité directeur souhaite remercier chaleureusement Madame Maryse Pochet, ancienne Présidente, dont l'engagement, pour l'association, a été sans faille depuis de très nombreuses années. Elle a œuvré avec détermination, persévérance, polyvalence et a donné énormément de son temps afin que l'association perdure.

Un IMMENSE MERCI, Maryse, sois assurée que le comité directeur fera son possible pour poursuivre ton chemin.

*Le Comité Directeur de Saint-Jean Gym*

## | SOCIAL |

### Opération brioches

Les 15 et 16 octobre derniers, le CCAS de Saint-Jean-de-Gonville a organisé l'opération brioches en partenariat avec l'ADAPEI de l'Ain.

Vendredi 15, 82 brioches se sont vendues en moins d'une heure avec la contribution du Sou des Ecoles, de pensionnaires et de salariés du foyer Pré la Tour situé sur notre commune.

Le lendemain, les pompiers, les amis de la fête, la musique, la bibliothèque, team domino racing, les boules, le sou des écoles et les membres du CCAS se sont mobilisés pour vendre 180 brioches confectionnées par le boulanger.

Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Humbert, boulanger du village, la famille Dérudet (8 à Huit) qui nous ont autorisé à vendre devant leurs commerces et toutes les personnes qui ont acheté des brioches et fait des dons.

Cette opération 2021 nous a permis d'établir un chèque de 870 € à l'ADAPEI.

### Don du sang - Prochaines collectes

- **Lundi 27 décembre à Gex** de 15h à 19h
- **Lundi 10 janvier à Saint-Genis-Pouilly** de 15h à 19h
- **Jedi 13 janvier à Ferney Voltaire** de 14h30 à 19h
- **Mercredi 26 janvier à Péron** de 15h30 à 19h30
- **Mercredi 9 février à Thoiry** de 16h à 19h



[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

## ADAPA

L'ADAPA, association départementale d'aide à domicile, intervient ou est intervenue à Saint-Jean-de-Gonville auprès de certains habitants.

Depuis plus de 60 ans, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans

une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.

Votre contact de proximité :

**Aurore Duraffour**

Maison de Santé

110 rue Germaine Tillion

01630 Saint-Genis-Pouilly

**04 74 45 59 60**

[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

[contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)



## Le repas des aînés

Gonvilloises et Gonvillois de plus de 65 ans, vous êtes conviés au repas organisé à votre intention **le dimanche 27 février 2022**. Les invitations sont faites à partir de la liste électorale. Si vous n'êtes pas inscrits et afin de n'oublier personne, nous vous proposons, dès le mois de janvier, de venir vous présenter en mairie.

Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de maintenir cet événement contrairement à ce qui s'est passé en 2021 où nous avons dû y renoncer.

## Théâtre les 50

### JMACBETH OU LITTLE KING SIZE, compte rendu

Une mise en abîme théâtrale de la pièce écossaise de Shakespeare qui a saisi et époustouflé les spectateurs du Théâtre Les 50. Christophe Nicolas, comédien, tourne autour de lui-même et des personnages de Macbeth avec maîtrise et folie. Laurent Nicolas à la batterie accompagne Christophe Nicolas jusqu'au fond de la nuit. « Allons mettez-moi mon armure ! Mon public m'attend devant le château ! Donnez-moi mon sceptre ! ». Ce spectacle que nous avons attendu deux ans, est bien né. Il lui reste à se diffuser au-delà des frontières auprès des amoureux des beaux textes et du jeu.

### Danièle Bagnoud a rejoint ses rêves

En face de l'église de Dardagny se trouvait la librairie de Danièle Bagnoud. Des livres, il y en avait partout, même à la cave. Danièle a parfois bouclé le local en abandonnant des clients à l'intérieur. La grande cuisine, donnant sur le jardin, c'était le salon littéraire, avec des séances de signatures agrémentées d'une tarte aux pommes, d'une tasse de thé ou d'un verre de rouge.

Quand elle n'avait pas le moral, Danièle lisait Nicolas Bouvier, voyageur impénitent. Ses préférences allaient aussi à Stendhal, Flaubert, Voltaire, Rousseau et Camus. « Les livres récents m'emm... », déclarait-elle.

A la suite de son décès, une partie du fond a permis d'ouvrir une bibliothèque de prêt à La Plaine. L'autre partie a été dispersée le samedi 27 novembre dernier. Danièle nous rendait souvent visite. Elle traversait la frontière et elle se souvenait, toute petite, pendant la guerre, des réfugiés accueillis par sa grand-mère. Certains de ses livres nous ont maintenant rejoints.

Samedi 26 février à 19h  
et dimanche 27 février à 17h



### LES DIABLOGUES de Roland Dubillard

Avec les neuf comédiens de l'atelier  
Théâtre Les 50

Roland Dubillard flirte avec un absurde très subtilement distillé, ce qui, pour certains, fait de lui un frère spirituel de Ionesco et de Beckett.

Extrait :

« Un : Parce qu'il y a une chose qu'il faut jamais oublier, n'est-ce pas ? Une chose qu'il faut avoir tout le temps présente à l'esprit, sans ça on ne comprend pas... C'est qu'à ce moment-là, au moment où il écrivait ça... eh ben, il était sourd.

Deux : Beethoven.

Un : Beethoven. Sourd. Et sourd des deux oreilles.

Deux : Ouais...

Un : Ouais !

Deux : Ouais, mais quand même : c'est pas avec ses oreilles qu'il écrivait ? Hein ?

Un : Beethoven ?

Deux : Beethoven.

Un : Non. Je n'ai pas dit ça.

Deux : Il écrivait comme tout le monde, Beethoven.

Avec ses doigts. C'est pas parce qu'il était sourd qu'il ne pouvait pas écrire.

Un : Non.

Deux : Alors, faut pas dire ça.

Un : Quoi : ça ?

Deux : Eh bien. Ce que vous dites ?

Un : Quoi, quoi... il n'était pas sourd, Beethoven ?

Deux : Si

Un : Alors ?

Deux : Mais c'est pas ça qui l'empêchait d'écrire.

Un : Justement ! C'est ça qui est extraordinaire ! »

Programme et réservations :

[www.theatreles50.fr](http://www.theatreles50.fr)

Mail : [contact@theatreles50.fr](mailto:contact@theatreles50.fr)

Tel : 04 50 56 37 77

Adresse : 31 bis Impasse Aux Rues  
01630 Saint Jean de Gonville

### Lecture pour tous

Bibliothèque - Bureau provisoire à la Mairie - 01630 Saint-Jean-de-Gonville



#### La bibliothèque version 2022

#### Côté technique et bâtiment

L'agenda de l'implantation de la structure qui est en cours de sélection, devrait s'échelonner de janvier à mai, avec inauguration en juin.

#### Côté activités

Les bénévoles pensent que cette opportunité permettra de concevoir un lieu innovant et convivial, où se rencontreront les générations (adeptes de la lecture ou non), les autres associations...

Vous qui n'êtes pas encore un familier de la bibliothèque :

- souhaitez-vous de nouveaux horaires ?
- souhaitez-vous de nouveaux usages en plus du prêt de documents ? (consultation de la presse, travail sur place, poste internet ouvert au public, animations culturelles, animations ludiques, espace de rencontre...)
- quelles sont vos suggestions ?

Seriez-vous disponibles pour donner de façon ponctuelle un peu de votre temps pour partager vos compétences, vos activités de loisirs, etc. ?

#### Contactez-nous :

courriel : [bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr](mailto:bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr)

<https://www.facebook.com/Biblioth%C3%A8que-Saint-Jean-de-Gonville-106257135189000>

#### Entre-temps

permanence ouverte chaque mardi de 16h à 18h

sur rendez-vous le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

Nous avons défini avec le Centre de Loisirs, au minimum, un rendez-vous mensuel le premier mercredi de chaque mois.





## NAISSANCES

## HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h  
Mardi 8h30/12h - 17h/19h  
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30  
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30  
Vendredi 8h30/12h

Horaires pendant les fêtes voir page 3.  
Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.  
Tél. : 04 50 56 32 74  
[mairie@stjeandegonville.fr](mailto:mairie@stjeandegonville.fr)  
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

## MÉDICAL

**Numéros d'urgence**  
SAMU, Médecins de garde 15  
GENDARMERIE 17  
POMPIERS 18  
APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112  
PHARMACIE DE GARDE 3237

### Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman  
04 50 82 20 00  
Centre Hospitalier d'Annecy  
04 50 63 63 63  
Centre Hospitalier de Saint-Julien  
04 50 49 65 65  
Hôpitaux Universitaires de Genève  
00 41 22 372 33 11  
La Tour à Meyrin  
00 41 22 719 61 11  
Tougin Gex - Maison de retraite  
04 50 40 38 38

### VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

**Médecins généralistes**  
Rue de la Louvatière - 04 50 56 44 21

**Kinésithérapeutes-ostéopathe**  
1396 Grand Route - 04 50 59 11 83

**Foyer pour personnes handicapées**  
Chemin du Pré de la Tour - 04 50 56 49 08

**Psychiatre**  
157 Rue de la Louvatière - 04 50 28 71 73

**Assistance sociale - Anne-Claire Duport**  
[www.anneclaudeduport.fr](http://www.anneclaudeduport.fr) - 06 70 98 65 44

## SERVICES

**Relais postal - 8 à Huit**  
120, Rue de la Louvatière

**Halte-garderie itinérante La Roulinotte**  
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.  
Renseignements au 06 88 90 10 55

**Ecole primaire : 04 50 56 40 33**

**Cantine scolaire et périscolaire :**  
[accueildeleoisirs@stjeandegonville.fr](mailto:accueildeleoisirs@stjeandegonville.fr)

**Ecole Montessori - Mont et Sourire :**  
04 50 99 77 76

**Association « J'ai compris, j'agis » :**  
Violences conjugales et intrafamiliales  
Permanence à la mairie les **lundis de 9h à 12h**  
<https://jaicomprisjagis-association.fr/>

## DÉCHETS

### COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

**Tous les jeudis matins :** ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : 04 50 40 95 00

### DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny  
04 50 59 14 64

### Horaires d'hiver (de novembre à mars)

Du lundi au vendredi :  
8h30/12h - 13h30/17h  
Samedi : 8h30/17h  
Dimanche : 9h/12h  
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

### ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :  
AGCR- St Genis-Pouilly : 04 50 28 20 50  
Croix-Rouge-Prévessin-M. : 04 50 42 40 35  
Emmaüs- Annemasse : 04 50 39 34 96

## STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :  
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30  
**Les samedis : 9h/12 - 15h/19h**  
**Les dimanches et jours fériés : 10h/12h**  
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

## SE DEPLACER DANS ST-JEAN Erratum

Dans le précédent numéro de l'infoGonville (numéro 102, septembre 2021), nous avons omis la Rue Saint-Jean comme zone de déplacement à 30km/h. La rue Saint-Jean vient donc s'ajouter à celles de la Louvatière (depuis le poids public jusqu'à la boulangerie), de l'Eglise, du Champ de Foire et au chemin des Races.

## DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter le travail de déneigement, nous vous demandons de ne pas stationner le long des voies de circulation et de libérer les parkings de l'école et de l'église entre le 15 décembre et le 15 février. Merci de votre compréhension.



**Liara ARBEZ**  
né le 03/08/2021  
Parents :  
Maxime ARBEZ  
et Amandine LAMY-CHAPPUIS



**Milo NÉRÉ BERTHOD**  
né le 23/09/2021  
Parents :  
Nicolas NÉRÉ et  
Marlène BERTHOD

**Arystote BERGER** né le 20/09/2021  
Parents : Fabien BERGER et Véronique FORTINI



**Luka GREUSARD**  
né le 22/10/2021  
Parents :  
Emilija et Johan GREUSARD

## MARIAGES

**Adela ABAD LOPEZ et Thierry DUMONT** se sont unis le samedi 09 octobre 2021

## DÉCÈS

M. Georges BRULHART décédé le 28 juin à Gex

Mme Denise VILLALONGA décédée le 10 octobre 2021 à Saint-Julien-en-G.



## AGENDA

### DECEMBRE 2021

- Dimanche 12**
- Musique : Concert
- Samedi 18**
- Jeunesse Gonvilloise : Bal

### JANVIER 2022

- Vendredi 07**
- Team Domino Racing : Belote
- Samedi 22**
- Vœux du Maire
- Dimanche 30**
- La Chasse : Loto

### FEVRIER 2022

- Vendredi 11**
- Sou des Ecoles : Carnaval
- Dimanche 13**
- Pompier : Loto
- Dimanche 27**
- Repas des Aînés

### MARS 2022

- Dimanche 06**
- Musique : Loto
- Dimanche 13**
- Amis de la Fête : Belote